



**Autorité du
Bassin du Niger**

**Niger Basin
Authority**



Secrétariat Exécutif de l'ABN

**Avis de préqualification des entreprises pour les
travaux du Projet de construction du nouveau
siège de l'ABN à Niamey en lot unique**

Maître d'Ouvrage : Autorité du Bassin du Niger

FINANCEMENT : FONDS PROPRES ABN

DOSSIER DE PREQUALIFICATION

Emis le : 22 juin 2026

DAOI N° : 001/2026/SE/ABN/DAF/EPM

Juin 2026

Avis de préqualification

Autorité du Bassin du Niger (ABN)

Travaux du Projet de construction du Siège de l'ABN à Niamey

L'Autorité du Bassin du Niger (ABN), créée en 1980, fait suite à la Commission du Fleuve Niger de novembre 1964. Elle a pour Mission de promouvoir la coopération entre les pays membres et d'assurer un développement intégré du Bassin du Niger dans tous les domaines de l'Énergie, de l'Hydraulique, de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche, de la Sylviculture et de l'Exploitation forestière, des Transports y compris la Navigation et la Communication et de l'Industrie. L'ABN regroupe neuf (9) États membres partageant le Bassin du fleuve Niger : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution N°2, relative à l'état des lieux et aux perspectives du projet de construction du Siège de l'ABN, adoptée par le Conseil des Ministres lors de sa Session Extraordinaire tenue le 7 novembre 2025 par visioconférence, le Secrétariat Exécutif de l'ABN lance le présent Avis de préqualification des entreprises pour la réalisation des travaux de projet de construction du Siège de l'Organisation de Bassin Transfrontalier (OBT) en lot unique.

A cet effet, le Secrétariat Exécutif de l'ABN entend pré-qualifier des entreprises et/ou sociétés pour réaliser **les Travaux du projet de construction de son Siège à Niamey**.

Le projet consiste en la construction d'un ensemble intégré et cohérent qui se développe en : (i) un immeuble (rez-de-chaussée + 4 Etages) pour le bâtiment principal ; (ii) d'une salle de conférence ; (iii) d'une cafétéria ; (iv) d'un poste de contrôle sécurisé à l'entrée principale ; (v) des locaux techniques annexes ; (vi) d'un bloc guérite + toilettes extérieures et (vii) la reprise totale de la clôture cotés non mitoyens.

Les différents niveaux sont organisés selon les documents techniques (**Voir plans des différents niveaux**).

Sur la terrasse du 4^{ème} étage, il est prévu la sortie des escaliers et un local technique réservé à l'installation d'une mini centrale d'énergie solaire alimentée par des panneaux en plaques photovoltaïques.

La surface totale hors œuvre est de 5 450 m².

Répartition par bâtiment et par niveau

DESIGNATION	SURFACES	PRECISIONS
1. BATIMENT PRINCIPAL		
1.1. REZ-DE-CHAUSSEE	990 m²	<ul style="list-style-type: none">• 1 hall avec une rampe d'accès pour handicapés ;• 1 salle des Archives ;• 1 salle informatique ;• 1 bibliothèque + salle de lecture ;• 1 salle de réunion ;• 1 salle de Presse ;• 4 salles de Commission ;• bureau standardiste ;• 1 magasin

DESIGNATION	SURFACES	PRECISIONS
1.2. ETAGES COURANTS - 900 m ² / ETAGE	3600 m²	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 1 • Niveau 2 • Niveau 3 • Niveau 4
1.3. SALLE DE CONFERENCE	860 m²	<ul style="list-style-type: none"> • 1 salle de 600 places en gradins, avec rampes d'accès ; • 1 local de Traduction simultanée ; • 2 salles d'attentes dont 1 pour les VIP et des locaux techniques.
2. ANNEXES		
2.1. CAFETERIA	180 m²	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Bureau du Gestionnaire ; • 1 magasin de stockage ; et • 1 Salle de restauration
2.2. ENTREE PRINCIPALE	44 m²	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Salle d'attente ; • 1 poste de contrôle ; et • 1 SAS à scanner
2.3. LOCAUX TECHNIQUES	54 m²	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Local transfo ; et • 1 Abri pour le groupe électrogène ; et • 1 Local TGBT
2.4. GUERITE II	19 m²	<ul style="list-style-type: none"> • 1 une cabine de garde et des toilettes
2.5. BACHE A EAU	24 m³	Bâche à eau et local surpresseur

1. La préqualification se déroulera conformément aux procédures de préqualification spécifiées dans le règlement de procédures de passation des marchés de l'ABN.
2. Les entreprises intéressées admissibles peuvent obtenir de 08 h30 mn à 17 h30 mn, de plus amples renseignements et consulter le document de préqualification auprès du Secrétariat Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) ; 288, Avenue du fleuve Niger, Quartier Plateau, Niamey, BP : 729, (Niger) ; Tel. : +227 20 31 53 75 ; E-mail : secretariat.abn@gmail.com

3. Les entreprises intéressées peuvent acheter un jeu complet du document de préqualification en *Français ou en Anglais* en faisant la demande écrite à l'adresse indiquée ci-après accompagnée du versement non remboursable de **Trois Cent Mille (300 000) FCFA** ou dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera en espèce auprès de la comptabilité de l'ABN.
4. Le document sera remis aux entreprises sur clé USB ou envoyé par google drive.
5. Les dossiers de soumission à la préqualification doivent être **déposés** au plus le **mercredi 05 août 2026 à 10h00** à la fois :

- Sous enveloppe cachetée et clairement marquée de : « **Soumission à la préqualification pour la réalisation des travaux du Projet de construction du Siège de l'ABN à Niamey** » à l'adresse ci-après : Secrétariat Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) ; 288, Avenue du fleuve Niger, Quartier Plateau, Niamey, BP : 729, (Niger) ; Tel. : +227 20 31 53 75 ; E-mail : secretariat.abn@gmail.com

Et

- Sous format électronique en version PDF protégés par un mot de passe : (i) à l'adresse secretariat.abn@gmail.com et (ii) sur une clé USB insérée dans l'enveloppe précédente contenant la version physique du dossier de soumission.

Le nom de la personne détenant le mot de passe, ses coordonnées téléphoniques, Skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi.

Le Secrétariat Exécutif de l'ABN contactera cette personne pour avoir le mot de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mot de passe provenant d'autres personnes.

Les mots de passe doivent être communiqués, sur demande du Secrétariat Exécutif de l'ABN, uniquement par email à l'adresse : secretariat.abn@gmail.com

6. L'ouverture des dossiers physiques de préqualification soumis aura lieu le même jour à 10h30 en présence des soumissionnaires qui le désirent à la même adresse indiquée ci-dessus du Secrétariat Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger.

Niamey, le 22 juin 2026

Le Secrétaire Exécutif

K. Armand HOUANYE